

Procès-verbal de l'Assemblée Générale du 11 mars 2023

L'assemblée Générale s'est déroulée sous la présidence de M. Roger PICAT, en présence de :
Monsieur Jean-Claude BECOUSSE, Maire de Laives, Président de la Communauté de Communes, Conseiller Départemental de Saône et Loire
Monsieur Damien DOMÉRACKI Délégué territorial CC entre Saône et Grosne.
Monsieur NICOLAS représentant Madame le Maire de Sennecey le Grand
Monsieur PONCET Président de l'office de Tourisme de Sennecey le Grand
Monsieur Christophe BRANCHE, Président de la FAPPAH.
Madame Isabelle MENELOT secrétaire adjointe de l'association Sennecey Patrimoine
Madame Michelle BELIN, Présidente de Sennecey Patrimoine

Mesdames et Messieurs les Présidents d'associations,
Monsieur Louis GUERET, Président fondateur de Laives Patrimoine
Madame Michèle HERMANT, ex-président de Laives Patrimoine
Mesdames et messieurs les membres de l'association, bénévoles et/ou donateurs
Ainsi que de nombreuses personnes amies de l'association.

Se sont excusés : Madame Christine BARON, monsieur Jean-Luc BLANC, monsieur Jean-Paul BLONDEAU, madame Hélène COLAS, monsieur et madame Laurent COUGOULE, madame Josette FONTAINE, monsieur Patrick GOSTOMSKI, monsieur Pierre SERRAULT, monsieur Christian VOLATIER.

Personnes ayant donné pouvoir :

Madame Claudine BLONDEAU donne pouvoir à Monsieur Roger PICAT
Monsieur Jean-Paul BLONDEAU donne pouvoir à Monsieur Roger PICAT
Madame Hélène COLAS donne pouvoir à Monsieur Jean-Pierre COLAS
Madame Josette FONTAINE donne pouvoir à Monsieur Louis GUERET
Monsieur Patrick GOSTOMSKI donne pouvoir à Monsieur Bernard PRIN
Monsieur Christian VOLATIER donne pouvoir à Monsieur Serge DURIAUD

Le Président, Roger PICAT remercie tous les bénévoles de Laives Patrimoine, pour leur disponibilité, pour leur dévouement et pour leur bonne humeur. Parmi les 114 bénévoles, on compte tous les bénévoles actifs mais également les bénévoles « historiques » à la genèse de l'association. Il rappelle que sans eux, l'association ne pourrait pas exister.

Le Président exprime son émotion suite au décès du trésorier, Christian GRANDJEAN, qui laissera le souvenir d'une personne exceptionnelle de par sa bonne humeur communicative, son dynamisme, son implication dans les activités de l'association. La disparition de Christian ne doit pas démobiliser les bénévoles mais nous devons au contraire, nous mobiliser encore plus pour poursuivre cette belle aventure dans laquelle Christian s'est tant démené en lui consacrant une grosse partie de son temps.

L'ordre du jour est le suivant :

1. Rapport moral
 - a. Travaux
 - b. Manifestations
 - c. Culture
2. Vote du rapport moral
3. Proposition du changement des statuts
4. Présentation du bilan financier 2022
5. Vote du bilan financier

6. Projets 2023
 - a. Travaux
 - b. Manifestations
 - c. Culture
7. Proposition du maintien de la cotisation à 5€
8. Election des membres du Conseil d'Administration

1. Rapport moral

a) Point sur les travaux 2022

Rue des Fontaines, à côté du petit lavoir :

Dalle de pierre achetée et cassée par des vandales :	50 €
Sondage derrière lavoir Variaux	240,00 €
Restauration lavoir Variaux*	6280.99 €
Total	6570.99 €

*Dépose des joints de sol et du bassin, évacuation des gravats et reprise des joints sur l'ensemble au mortier résine.

Réfection de la pierre d'écoulement de la source rue des Fontaines, le devis était de 2328€. Les propriétaires du mur ne veulent pas qu'on le casse pour effectuer le remplacement de la sortie d'eau qui mène, de leur propriété à l'auge qui longe leur mur. Le projet est abandonné.

Depuis la création de Laives Patrimoine en 1996, l'association a participé financièrement à hauteur de plus de 208 755,62 € pour la restauration et l'entretien du patrimoine du village.

b) Manifestations 2022

✓ Brocantes

Total des recettes des deux brocantes 2022 : 21 169,36 € (voir le détail dans le rapport financier)
Cette année 2022, 57 bénévoles en mai et 62 en septembre ont permis de mener à bien l'organisation des brocantes. Pour rappel plus de 4500 entrées et environ 230 exposants en mai, presque 3500 entrées et environ 180 exposants en septembre.

Le président remercie tous ceux qui de près ou de loin ont aidé à cette manifestation.

Pour une bonne organisation, il faudrait toujours être 60 au minimum.

De nombreux bénévoles ont rejoint l'association cette année. Ils ont pu apprécier l'ambiance de l'équipe.

Toute personne qui souhaiterait consacrer un dimanche ou deux à l'association sera la bienvenue. Laives Patrimoine comme de nombreuses associations, souffre d'absences liées à l'avancée en âge de beaucoup d'entre nous.

✓ Feu d'artifice

Le feu d'artifice est offert par la commune, l'organisation de l'animation est confiée aux associations du village.

Le feu d'artifice a eu lieu le 30 juillet sur le site des lacs. Ce fut une très belle soirée.

Néanmoins, Laives Patrimoine souhaite que l'organisation soit plus équitablement répartie aussi bien pour la préparation de la soirée (location camion frigo, préparation des achats, et circulation où seuls les bénévoles de Laives Patrimoine et Embellir Laives ont participé) que pour le nettoyage et le rangement. Il faut noter que le retour au local, le lendemain matin, a été assuré par 4 personnes. Nous souhaitons, en 2023, une autre forme d'organisation.

Le bénéfice de cette manifestation est détaillé plus loin.

✓ Journées Européennes du Patrimoine

8 bénévoles ont accueilli 175 visiteurs à la chapelle de Lenoux, à la chapelle saint Bonnet et à l'église du Bourg.

✓ **Chapelle de Lenoux**

De juin à septembre, la chapelle est ouverte aux visiteurs les dimanches après-midi de 15h à 18h. Une semaine sur deux, un système d'astreinte a été mis en place. Il suffit d'appeler le numéro noté sur le panneau devant la chapelle pour contacter un bénévole qui viendra assurer la visite.

✓ **Choucroute**

139 parts de choucroute ont été vendues pour un bénéfice de 465,61€.

Le but de cette manifestation est surtout de proposer aux habitants de Laives un évènement sympathique dans l'année sans forcément dégager un gros bénéfice.

La vente à emporter nous a surtout fait découvrir à cette occasion, les rencontres, la convivialité, et surtout la bonne humeur !

Le président remercie tout particulièrement Laurent COUGOULE qui cuisine merveilleusement bien la choucroute avec l'aide de quelques marmitons.

✓ **Pot des bénévoles, 15 octobre 2022**

Ce moment de convivialité et de partage permet de remercier tous les bénévoles qui ont œuvré dans l'année en communion avec les plus anciens qui ont commencé avec des moyens limités par rapport à ceux d'aujourd'hui.

c) **Culture et communication**

- ✓ Visite du village pour des groupes
- ✓ Visites de la Chapelle de Lenoux les dimanches de juin à septembre
- ✓ Participation aux Journées Européennes du Patrimoine
- ✓ Recherches historiques
- ✓ Mise à jour de la brochure sur la Chapelle de Lenoux (8^{ème} édition)
- ✓ Expo photos sur les cavalcades de Laives (nous remercions Jean-Paul Picard qui a accueilli cette expo de la meilleure manière)
- ✓ Au colombier, exposition photos sur les corsos fleuris dans les années 60 à Laives
- ✓ Mise à jour du site de Laives Patrimoine (Internet)
- ✓ Rédaction d'articles pour le bulletin municipal (activités de l'association et histoire du village)
- ✓ Communication sur les sites de brocantes
- ✓ Préparation et distribution des courriers
- ✓ Création des affiches et des cartes de vœux
- ✓ Réalisation de nouveaux visuels qui retracent l'historique des travaux réalisés grâce à la participation financière de Laives Patrimoine depuis 1996. Les documents seront visibles au colombier.

2. **Vote du rapport moral**

Le rapport moral est validé par un vote à mains levées.

3. **Proposition de changement des statuts**

a) Extrait des statuts de l'association :

Article 9 : Conseil d'Administration – Bureau – Comités

L'Association est dirigée par un conseil d'Administration d'au moins 18 et au plus 21 membres majeurs élus pour 3 années par l'Assemblée Générale. Les membres sortants sont rééligibles sans limite.

Il est très difficile de mobiliser des personnes qui souhaitent s'investir dans le CA.
 A ce jour, le CA ne compte que 14 membres.
 Le président propose de modifier les statuts afin de baisser à 12 au minimum le nombre de membres au CA.
 Cette proposition doit être soumise au vote en AG puis transmise à la préfecture.

4. Présentation du bilan financier 2022

Le président présente le bilan financier.

	Mise à jour du 31/01/2023	
BILAN FINANCIER au 31 décembre 2022	ACTIF	PASSIF
Réserve au 31/12/2021 (31895,96 + 4698,03)		36 593,99 €
Crédit Agricole	3 013,42 €	
Livret Crédit Agricole	43 818,59 €	
Caisse	262,76 €	
Provision travaux 2022 (Bancs en pierre fontaines et autres)		4 000,00 €
SOUS TOTAL	47 094,77 €	40 593,99 €
BONI		6 500,78 €
TOTAUX	47 094,77 €	47 094,77 €

Dons	3 832,84 €
Cotisations	195,00 €
Résultats brocante de printemps	10 855,09 €
Feu d'artifice (bénéfices partagés entre 6 associations)	392,74 €
Expo photos (dépenses liées au vernissage)	-121,81 €
Résultats brocante d'automne	9 524,03 €
Résultats choucroute (pour 1 884 € encaissés)	465,61 €
Ventes diverses publications et visites de village	53,70 €
Total 2022	25 197,20 €

Monsieur PONS, contacté après l'arrêt des comptes de trésorerie 2022, se dit prêt à contrôler les comptes de l'association. Le rendez-vous est pris pour le 27 mars.

Coût des bénévoles.

Le coût des bénévoles est évalué à un peu plus de 2000 heures soit environ 21 433 €.

Comme chaque année, depuis la loi de 2011, l'association doit transmettre le coût des bénévoles aux membres de l'AG qui le souhaitent et à la préfecture en cas de demande de contrôle. Pour se faire, il faut comptabiliser les heures passées par les bénévoles pour faire vivre Laives Patrimoine. Les heures sont valorisées au SMIC. Ce poste rentre au crédit puis ressort en dépense (débit) afin que les sommes s'annulent (Frais généraux Poste 7).

5. Vote du bilan financier 2022

Le bilan financier est approuvé à l'unanimité.

6. Projets 2023

a) Travaux

➤ Lavoir rue de la croix Bichet :

Nettoyage du lavoir et des abords. La commune prévoit de goudronner la rue, elle en profitera pour faire enlever le poteau en béton qui se trouve au coin de la rue du Quart Blondeau.

➤ Chapelle Saint Bonnet :

Finition des murs en pierre au raccord avec la toiture. Le projet, trop coûteux, de refaire la voûte a été abandonné. Par ailleurs, il serait dommage de cacher la charpente actuellement visible.

➤ Lavoir Variaux « Eaux par infiltration »

Les sondages ont montré que des eaux arrivaient par infiltration depuis les propriétés voisines par le canal d'approvisionnement en eau du lavoir.

Après réflexions, il est envisagé de poser une grille de réception de ces eaux d'infiltrations puis, de les diriger dans un tuyau PVC de 200 mm qui passerait sous le sol autour du bassin.

Actuellement, la partie gauche du bassin est en béton seules deux ou trois dalles de pierre subsistent.

On pourrait profiter de ces travaux pour recouvrir le sol avec de nouvelles dalles. Ces travaux sont à faire chiffrer.

➤ Bancs rue des Fontaines :

Il a été voté, lors de notre dernière réunion de CA un budget de 3157,20 € pour l'enlèvement des barrières métalliques qui protègent les fontaines de la rue des Fontaines, afin de mettre en place de 4 bancs de pierre qui protégeront les fontaines et qui permettront aux habitants comme aux passants de partager des moments de bavardages conviviaux.

➤ Four à pain Cours Joly :

Cours Joly, visible depuis la rue, un four à pain privé est dans un état de délabrement avancé.

Le propriétaire du four pourrait le céder à la commune à des conditions très raisonnables.

L'accès ne serait plus privé, le four ferait alors partie du circuit des visites de village permettant ainsi aux curieux de découvrir un four à pain avec son toit de laves.

Laives Patrimoine prendrait à sa charge les frais de bornage de la parcelle concernée.

Néanmoins, les travaux de restauration risquent d'être très coûteux, les devis détermineront la décision de restaurer ce four ou non.

➤ Petits travaux à réaliser par les bénévoles :

Porte de la Chapelle de Lenoux (dégrisage et traitement à l'huile de lin)

Entretien courant des huisseries de la chapelle St Bonnet

Peinture de sous toiture du puits qui est dans l'angle de la cour de la mairie.

b) Manifestations

Brocante de Printemps

Dimanche 14 mai

Chapelle de Lenoux
fériés.

Ouverture à partir du 11 juin de 15h à 18h00 et jours

Brocante d'Automne

Dimanche 3 septembre

Journées Européennes du Patrimoine

Samedi 16 et dimanche 17 septembre

Pot des bénévoles

Samedi 14 octobre

Choucroute

Samedi 2 décembre

Dates à définir aux prochains CA :

Participation au feu d'artifice des Lacs (30 juillet agenda Laives 2022)

Octobre Rose

Illuminations

c) Culture et communication

- Actualisation du site www.laivespatrimoine.com
- Facebook
- Articles pour le bulletin
- Recherches historiques : les sujets sont nombreux, les choix ne sont pas encore arrêtés

7. Proposition et vote du maintien de la cotisation à 5€

Le président, Roger PICAT propose de maintenir l'adhésion annuelle à 5€.

Le maintien de l'adhésion à 5 € est validé par un vote à mains levées.

8. Election des membres du Conseil d'Administration

Membres élus en 2020 pour un mandat de 3 ans

- Catherine BLANC-BEAUREGARD
- Denise COLAS
- Françoise DUBOIS
- Daniel DUMOUSSEAU
- Jacques ENDERLIN (démissionnaire)
- Martin FAUCHER (responsable commission Travaux)
- Christian GRANDJEAN
- Denise REVILLET

Personnes se présentant pour rejoindre le CA :

- Dorothée CAULLIEZ
- Marie DI MATTIA
- Damien FLORES

Catherine BLANC-BEAUREGARD, Dorothée CAULLIEZ, Marie DI MATTIA, Françoise DUBOIS, Daniel DUMOUSSEAU, Martin FAUCHER, Damien FLORES, Denise REVILLET sont élus par un vote à mains levées.

Pour terminer, les élus prennent la parole pour remercier les bénévoles et apporter leur soutien à l'association.

Tous les participants ont ensuite partagé le traditionnel verre de l'amitié qui clôtura cette réunion.